

1. Tous les joueurs doivent obligatoirement être licenciés pour pouvoir jouer au badminton. Les nouveaux venus désirant tester notre sport disposent de **3 séances d'essai**, dans un délai maximal de **quinze jours** à compter de leur première séance, pour prendre une décision. Au delà de cette période, ils devront adhérer au Badminton Club de Gien. Les licences seront envoyées au domicile du joueur après traitement par le club, la ligue du Centre de Badminton (LCBad), et la Fédération Française de Badminton (FFBad).
2. Pour adhérer, les futurs licenciés devront fournir les éléments suivants (disponible en téléchargement sur notre site) : la **fiche d'inscription club** avec une photo d'identité / un **certificat médical** approprié attestant de la non-contre-indication à la pratique du badminton en compétition (mention obligatoire) / la **fiche d'inscription de FFBad** (feuille n°2) / un **chèque de cotisation**. Pour faciliter la gestion de ces documents, merci de rendre des dossiers complets aux responsables de créneaux.
3. Les **jours et les horaires** des créneaux sont indiqués sur le site internet et sur la « feuille d'information » jointe. La nature de ses créneaux et les horaires peuvent être amenés à évoluer sur décision du Comité Directeur.
4. L'accès au gymnase ne peut s'effectuer qu'en présence de l'entraîneur ou d'un responsable de créneau désigné par le Comité Directeur. **Les parents devront s'assurer de la présence dans la salle du responsable avant de laisser leur(s) enfant(s) en début de séance.** Ils devront les récupérer à l'issue de la séance, le club déclinant toute responsabilité passée l'heure officielle de fin d'entraînement. Une autorisation devra nous être délivrée par les parents s'ils souhaitent que leurs enfants rentrent seuls.
5. Les créneaux adultes sont accessibles à tous les licenciés seniors, chacun pouvant moduler sa pratique tout au long de la semaine. Lors des créneaux compétiteurs encadrés, les joueurs s'engagent à suivre les consignes de l'entraîneur. Lors des créneaux libres, les joueurs s'engagent à ne pas monopoliser excessivement les terrains en cas d'affluence, et à être attentifs aux autres (accueil des débutants, intégration des joueurs en attente). Nous vous encourageons à changer le plus possible d'adversaires, de partenaires, et de diversifier vos pratiques entre simples, doubles et mixtes.
6. Pour pratiquer, il est obligatoire de porter une tenue de sport adaptée et des chaussures de sport en salle propres. Les joueurs sont invités à participer à toutes les phases de l'activité : échauffement, mise en place des terrains (poteaux/filets), temps de jeu, temps d'attente éventuel, démontage, rangement du matériel, tri des volants...
Merci de laisser gymnases et vestiaires propres (Attention aux volants usagés, bouteilles vides, emballages, affaires...)
7. Les joueurs se doivent de respecter le matériel qui leur est confié ainsi que les locaux qui sont mis à leur disposition. Toute dégradation pourra faire l'objet d'une sanction disciplinaire et/ou financière sur décision du Comité Directeur.
8. Les joueurs doivent suivre scrupuleusement les règles fixées par ce règlement et celui de la F.F.BaD, à Gien, comme à l'extérieur. Les joueurs auront en toutes circonstances une attitude de fair-play et respectueuse, vis à vis de notre sport le badminton, vis à vis de leurs partenaires, de leurs adversaires, du public et du matériel.
9. **Le club offre l'inscription aux dix premières compétitions adultes ; en contrepartie, les joueurs s'engagent à participer sportivement aux interclubs, au championnat départemental, au championnat de ligue de la saison, en représentant les couleurs du BCG et en participant à l'organisation des différentes compétitions ou événements organisés par le BCG.** Attention, les inscriptions ne seront prises en compte que si elles transmises correctement auprès de nos responsables, avant les dates maximales fixées par le club. Après cette date, démarches auprès de l'organisateur et frais d'inscription seront à la charge des retardataires.
10. Attention, l'inscription à une compétition est sérieuse et engage le joueur. S'il ne peut plus s'y rendre, il devra **impérativement avvertir de son forfait** les organisateurs et le responsable du BCG au plus tôt, car faute de raison valable et de justificatif après le tirage au sort (à envoyer dans les huit jours à la Ligue d'appartenance du club organisateur), il pourra être sanctionné par une amende, être suspendu, et rembourser son inscription au club.
11. **Il est impératif** que le dernier joueur engagé sur une compétition réclame à la table de marque **les résultats complets du B.C.G.** Ces résultats, accompagnés de photos (groupes de joueurs de Gien / vainqueurs giennois / joueurs s'étant illustrés ...), et si possible avec un petit bilan de la compétition (article), seront à transmettre aux responsables désignés du club le dimanche soir. Tous ces retours d'informations nous permettront de soigner notre communication, très importante pour la pérennité du club.
Attention, pour responsabiliser les compétiteurs (et les parents accompagnateurs) sur leurs devoirs, si ces éléments ne sont pas transmis dans les temps, tous les participants à cet événement seront pénalisés d'une gratuité.
12. En cas de participation à une compétition extérieure (non encadrée par le club), il est rappelé aux parents qu'ils devront signer une décharge pour ne pas engager la responsabilité du club, mais celle du ou des adultes accompagnants, qui encadreront les jeunes durant la compétition.
13. Les transports, dans le cadre des compétitions, restent à la charge des joueurs ou de leurs parents.
14. Dans le cadre des différents championnats par équipe, les joueurs s'engagent à se tenir disponibles lors des quelques journées programmées. Les frais d'engagement de ces équipes seront supportés par le club.
15. Notre site internet (bcn45.free.fr) et notre groupe Facebook serviront d'outils de communication pour refléter la vie du club (informations générales, événements à venir, inscriptions et résultats en compétition individuelle et par équipes, albums). La réussite de ces outils repose sur une participation active de chaque licencié : chacun pourra s'inscrire et poster des news, articles ou photos, via notre webmaster.
16. Le règlement intérieur est modifiable sur décision du Comité Directeur. Ce dernier se réserve le droit de prendre toutes les mesures pouvant aller jusqu'à l'exclusion du club pour faire appliquer le règlement intérieur.